

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir le respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité, la formation des personnels des ressources humaines est un outil incontournable. Ils et elles peuvent ainsi maîtriser le cadre réglementaire et participer à promouvoir sa bonne application par les agent-es.

La formation fournit aux personnels RH les connaissances et outils nécessaires pour promouvoir la laïcité dans les services, ainsi que des savoir-faire opérationnels leur permettant de prévenir, détecter et gérer d'éventuelles situations posant question.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les spécificités nécessaires à la bonne application du principe de laïcité.
- Analyser et confronter ses pratiques RH en matière de laïcité.
- S'entraîner à repérer et gérer des situations.
- Savoir mobiliser les bonnes ressources et acteurs pour le traitement des cas.
- Mettre en place un plan d'action pour améliorer l'appropriation du principe de laïcité et de neutralité et accompagner les agent-es dans leurs missions.
- Évaluer la bonne application des principes.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
personnel des ressources humaines



Durée :
6h00



Prérequis :
avoir suivi le module "Les fondamentaux de la laïcité" sur Mentor



Modalité : présentiel
Autres modalités :
classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : jusqu'à 15
Autres modalités (avec adaptations) :
15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation
Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Retour sur le module Mentor "Les fondamentaux de la laïcité", ainsi que sur les ressources, outils et acteurs de la laïcité

2. Appliquer le principe de laïcité et l'obligation de neutralité dans la fonction publique : mode d'emploi et spécificités

3. Connaître le rôle du personnel RH dans l'application et l'évaluation des principes

4. Identifier les situations potentiellement à risque dans son quotidien professionnel

5. Connaître la procédure disciplinaire, les recours possibles, ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect

6. S'entraîner à la gestion des situations problématiques et approfondir sa maîtrise des cas complexes

Conclusion et évaluation

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est assurée par des spécialistes de l'application du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité dans la fonction publique, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'agent-es.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien vers le module sur Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien permettant de poser d'éventuelles questions.

À l'issue de la session, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.